

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 octobre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Adopté

**AMENDEMENT**

N° II-CL12

présenté par

M. Vicot, M. Saulignac, Mme Allemand, Mme Capdevielle, M. Christophle, Mme Karamanli,  
M. Pena, Mme Thiébault-Martinez, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Police nationale	63 851 000	0
Gendarmerie nationale	0	63 851 000
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	0	0
<b>TOTAUX</b>	63 851 000	63 851 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés entend renforcer notre police judiciaire qui a subi des baisses de financement affectant de manière manifeste son efficacité.

Parallèlement à la départementalisation de la police judiciaire décidée dans le cadre de la loi LOPMI, les crédits affectés à ce pilier de la police nationale ont connu des baisses significatives ces dernières années : avec une augmentation de l'action Police judiciaire (PJ) de +3,80%, le compte n° y est pas après une diminution de 8,10% dans le PLF 2025.

Du côté des ETP affectés à l'action 05, il y a certes une augmentation entre 2025 et 2026 mais qui ne compense par la baisse enregistrée dans le PLF 2024. On est donc passé de 46 745 ETP à 42 101 EPT.

Les effets étaient prévisibles et les indicateurs du bleu budgétaires sont éloquents : un taux d'élucidation particulièrement bas pour les vols avec violence et les cambriolages : 16,9% et 9,4%.

A l'aune de ces données, il est essentiel de relever les crédits de la police judiciaire qui rencontre des difficultés de recrutements liées à une moindre attractivité.

Aussi cet amendement prévoit-il d'augmenter les crédits de l'action 05 police judiciaire du programme 176 Police nationale de 63 851 000 euros.

Dans le respect de l'article 40 de la Constitution, il est proposé de prélever le même montant sur le programme 152 Gendarmerie et plus précisément sur son action 01 "ordre et sécurité publics.